RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA SAULCE, le 3 Mai 2022

Objet: Rentrée des classes 2022/2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'inscription de votre/vos enfant(s) à l'école communale de La Saulce, je vous informe que Madame Fernande LESBROS, Directrice de l'école, vous accueillera pour la visite « administrative » le <u>lundi 20 juin 2021 de 9h00</u>.

A cette occasion, vous remettrez le dossier ci-joint (fiche de renseignements, autorisations, etc...) au secrétariat de l'école. En cas d'indisponibilité le 20 juin, veuillez téléphoner au 04.92.54.23.46 afin de convenir d'un rendez-vous à une date ultérieure.

Je tiens à vous communiquer quelques informations :

- rentrée scolaire : jeudi 1 septembre 2022 selon le calendrier ministériel.
- horaires scolaires: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
- horaires garderie : les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

matin: 7h00-8h30

midi: 12h00 à 13h00 et de 13h00 à 14h00

soir: 16h30-18h30

- cantine : les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- les inscriptions cantine, garderie :
 - Pour la rentrée de septembre, les inscriptions débuteront le <u>lundi 22 août 2022 jusqu'au mardi 30 août 2022 inclus.</u>

Les nouveaux élèves et ceux qui n'ont jamais été inscrits aux services périscolaires devront demander le dossier d'inscription par téléphone, mail, en se présentant à la mairie ou en téléchargeant les documents sur le site internet de la commune. Il faudra fournir l'attestation d'assurance scolaire et une attestation de la CAF pour le quotient familial.

- Puis tout au long de l'année, les inscriptions se dérouleront :
 - en mairie, par mail ou sur le portail famille internet
 - soit à la semaine, soit au mois ou au trimestre
 - selon un calendrier d'inscription qui vous est régulièrement précisé
- Aide aux devoirs (informations en mairie)

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.





